

Promesses de Rosa Mystica

13 juil. 1947 : « Notre-Seigneur m'envoie pour apporter une nouvelle dévotion mariale à tous les instituts d'hommes et de femmes, à tous les ordres religieux et aussi aux prêtres séculiers. Je promets à ces instituts séculiers, à ces ordres religieux et aux prêtres séculiers qui me vénéreront d'une manière particulière, qu'ils auront ma protection spéciale, une éclosion accrue de vocations religieuses, moins de fausses vocations et une grande sainteté chez les serviteurs de Dieu. Le miracle sera le renouveau spirituel des familles religieuses, selon l'esprit de leurs fondateurs, répond la Vierge. »